

Assemblée départementale du 31 mars 2026

Compte-rendu.



80 adhérents étaient présents à Petit-Mars – (photos de Francis Daurangeon)

Internet et infos, journal (877 exemplaires) (Jean-Claude Guitteny et Daniel Bertrand), mise sous pli 4 fois l'année, Fichier adhérents, cotisations, mises à jour (Thérèse Sternat et Chantal Pujas),- Répondeur, secrétariat (Marie-Thérèse Tenailleau et Myriam Guénel) - Voyages, sorties, animations (Maryvonne Jégou, Daniel Bertrand et Odette Gendron), - Réunions du comité mensuelles sans oublier les contrats Amicale-Vie (109 contrats) gérés par Marcel Delanoue.

Les problèmes rencontrés en 2025 : trouver une salle ou un local, cela a nécessité un rapprochement avec le service associations de Ste-Luce et Nantes pour les réservations de salles

Réfléchir à l'avenir : appel aux bénévoles et recruter. Fidéliser.

Les bons résultats du bilan social réalisé avec 38 bénévoles. Quelques chiffres : 855 actions (150 >90 ans), 685 cartes anniversaire envoyées aux plus de 80 ans, 680 communications téléphoniques, 2196 kms parcourus, 1051 heures sociales, 4690 heures pour le fonctionnement de l'ANR.

Les activités 2025 : 3 galettes sur 3 sites habituels, achat de places pour la Revue Bonne Garde, visite du site du Hellfest, un pique-nique à Sainte-Luce, une journée Couscous à Vertou, Visite d'entreprise à Nantes, Balade dans Nantes : découverte du Street-art, un repas dansant, une réunion avec 30 visiteurs sociaux, une réunion régionale des comités en Vendée.

Les voyages et séjours : 3 avec 100 adhérents et 1 séjour ANCV avec 42 personnes, Sorties ludiques/culturelles : 14 avec 497 participants, Une réunion thématique (social).



Sorties et voyages par Maryvonne Jégou

Les voyages programmés en 2024 pour 2025 n'ont pas tous été réalisés pour différentes raisons à savoir le Sri Lanka par manque de participants et sans doute parce que plus onéreux que le voyage en Sardaigne qui a été mis en place en juin avec une vingtaine de personnes très enthousiastes à leur retour.

Puis la proposition d'un voyage en Toscane par Daniel s'est révélée très positive, en effet 40 personnes ont adhéré à cette proposition. Quelques-unes avaient déjà découvert une partie de cette région proposée précédemment avec un programme un peu différent. Les visites de Pise, L'île d'Elbe et les Cinq Terres étaient cette fois une découverte sous un soleil radieux, tant mieux car on a beaucoup marché.

Plus modestement une semaine en Bretagne à Trégunc a été bien appréciée malgré quelques averses, pas de chance.

Ouverture de séance et accueil des adhérents, invités, autres groupes ANR des Pays de la Loire. Puis hommage rendu aux 42 adhérents décédés en 2025.

Rapport moral de la Présidente

Voici le résumé de la situation de 2025 : 1098 adhérents au 31/12 dont 6,9% d'extérieurs et 59,6% de femmes, 357 adhérents ont choisi le prélèvement soit 40,6%, 70 adhésions impayées soit 8,01%, 29 entrées, 42 décès, 31 démissions, 70 radiations, âge moyen 81,3 ans, et 5 centenaires.

Rappel des activités pérennes du Comité :

Comptabilité, budget, bilan (Jean-Paul Callejon)- Envoi de cartes anniversaire et social (Michèle et Francis Daurangeon, Marie Yvonne Lucas)- Site



Odette Gendron, présidente et Jean Cordoba, vice-président national

Pour autant dans le Contact 44 de décembre un reportage intéressant écrit par une adhérente nous fait découvrir tout l'intérêt de ce séjour.

Nous étions 45 avec un bon nombre de personnes éligibles à la prestation ANCV, cela diminuant le coût du séjour de 212 euros et les adhérents à la Mutuelle Générale ont pu bénéficier cette année encore d'un petit dédommagement sur le coût du transport.

En ce qui concerne les sorties de fin d'année : la sortie prévue à Paris pour visite du Louvre et de la Cathédrale pour laquelle 45 personnes étaient inscrites a été annulée, l'agence Salaün proposant un tout autre programme qui ne correspondait en rien à la demande. Ce n'est que partie remise puisque les 14 et 15 octobre 2026 un programme mis en place par l'agence Fouché Travel a été jugé très satisfaisant pour séduire 40 personnes

Cette année la billetterie Bonne Garde a bien fonctionné pour l'ANR à raison de 85 places sur 2 dates.

Projets 2026- Daniel a opté pour les trains vapeurs au Pays de Galles en mai : programme très alléchant avec un passeport obligatoire,...Nous serons 18 rattachés à un groupe extérieur.

- L'Andalousie est proposée en septembre.

- Comme chaque année un séjour ANVC, cette fois à la montagne en Haute-Loire à Alleyras, 43 inscrits (reste une place).

Programme prévu en 2027- Les Pouilles en Italie- 4 jours à Istanbul - Séjour ANCV non fixé



Jean-Paul Callejon Trésorier

Présentation des comptes de l'exercice 2025

L'exercice comptable de l'année 2025 se termine sur un résultat positif de **5834€**.

Nos produits dont le total s'établit à 33175€ ont augmenté de près de 3000€ par rapport à 2024 suite à l'obtention inattendue de la

subvention Poste. Celle-ci a doublé pour un montant de 8421€. Par contre, la part de la cotisation conservée par le groupe s'établit à 15310€ en baisse de 900€. Les participations à l'assemblée départementale ont généré 1750€ de recette. Les participations aux sorties, fêtes, animations sont restées stables à 5500€. Les intérêts sur livret sont en baisse de 400€ à 1412€.

Nos charges ont baissé de 1200€ pour un total de 27340€.

Les principales baisses :-Missions déplacements : -220€

- Réceptions : -175€

- Frais télécom ; - 900€ (résiliation des contrats).

-Frais Postaux ; -1000€ (les timbres achetés en fin d'année sont comptabilisés sur l'exercice suivant).

- Sacem : -330€

Les principales hausses :

-Les fournitures de bureau : +125€

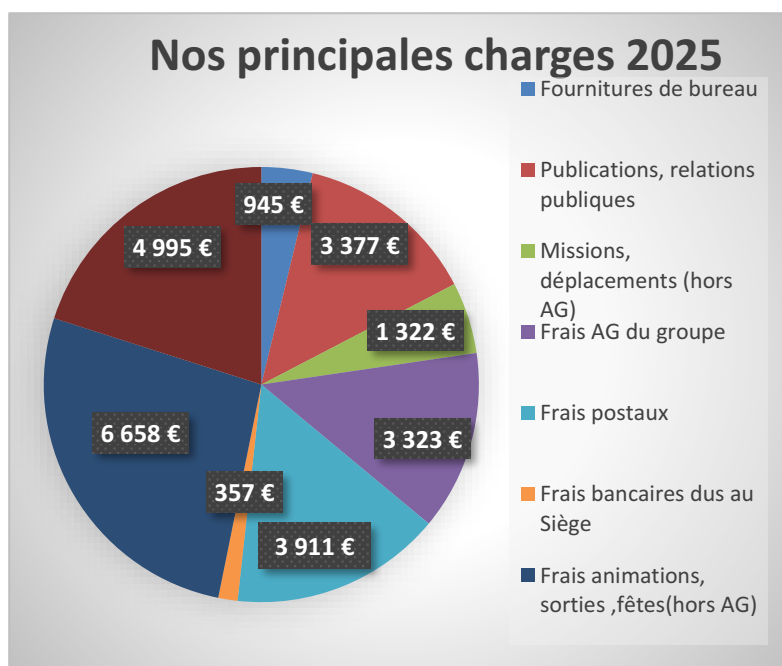
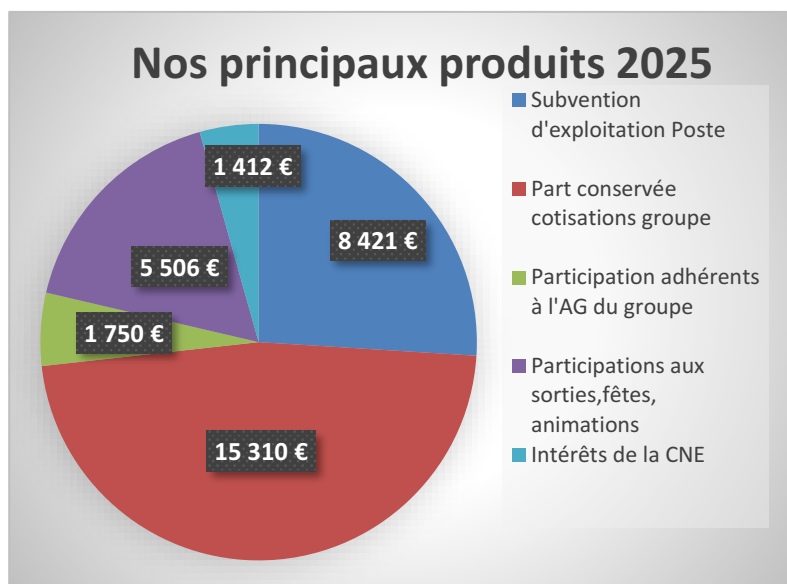
- L'impression du bulletin trimestriel : +220€

- Frais bancaires dus au Siège : +350€

- Dotation aux amortissements : +360€.

La **trésorerie** de notre groupe est saine et suffisante pour éviter les découverts et les impayés générateurs de frais d'agios. Elle est en augmentation de 4000€.

Le **budget prévisionnel 2026** prévoit une baisse des produits de 5000€ suite à la perte de la moitié de la subvention. Les dépenses par contre augmentent de



1000€ pour prendre en compte dès 2026 l'achat d'enveloppes adaptées au centenaire de l'ANR en 2027.

Les activités traditionnelles se poursuivent en 2026 (Galette des rois gratuites sur 3 sites, repas AD, journée conviviale, repas dansant, voyages).

Des frais supplémentaires pourront être engagés à la demande du Siège pour préparer le centenaire de notre Association.

Enfin nous espérons un dénouement positif suite à notre demande de subvention auprès de la mairie de Nantes et à notre recherche d'un local adapté à nos activités.



Marcel Delanoue, Amicale-Vie, la Prévoyance de l'ANR

L'ANR propose un Contrat Capital-décès garanti par la CNP **UNE OFFRE COMPÉTITIVE :**

Le contrat Amicale-Vie peut être souscrit à partir de 2, 40 € par mois et pour un capital allant de 800 € à 8 000 €.

Il faut avoir moins de 76 ans à la souscription

Opter pour l'Amicale-Vie, c'est choisir la simplicité :

- souscription jusqu'à 75 ans révolus
- aucun examen médical
- 0 € de frais de dossier
- un tarif compétitif : ni options, ni garanties superflues

Opter pour l'Amicale-Vie, c'est choisir la liberté :

- libre choix du capital garanti

- libre choix de vos bénéficiaires

- plus tôt vous adhérez, moins votre cotisation est élevée

Opter pour l'Amicale-Vie, c'est choisir la sérénité :

UN CONSEILLER AMICALE VIE DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

Pour vous présenter l'offre de notre Prévoyance, vous conseiller, répondre à vos questions

N'hésitez pas à le contacter Marcel Delanoue - TEL 06 86 75 20 40

Marc Daigneau et Jean-Pierre Sergent (photo), vérificateurs aux comptes Pourquoi des vérificateurs aux comptes ?

Et bien tout simplement comme le nom l'indique, pour vérifier l'exactitude de la comptabilité de notre association ANR section 44.

Ce n'est pas un « caprice », c'est une obligation légale pour toutes les associations, en particulier celles qui sont régies par la « loi 1901 ».

Et puis, il ne faut pas oublier l'importance de notre Association au niveau National avec plus de 55 000 adhérents répartis dans 101 groupes dont le nôtre qui comptabilise quand même 1100 personnes ! Le logiciel comptable de l'Association, imposé à toutes les sections depuis le siège Parisien, n'est pas simple mais nécessaire compte tenu des budgets importants générés par toutes ces entités.

Le contrôle peut se faire par « sondage » selon les directives nationales. C'est-à-dire en examinant quelques pièces comptables tirées au sort et les écritures concordantes. Mais en Loire-Atlantique, nous avons pris l'habitude de vérifier un à un, tous les documents, ce qui représente plusieurs centaines de pages ! Non pas que nous n'avons pas confiance en notre trésorier, c'est peut-être le meilleur de tous les groupes, mais en procédant ainsi, il ne peut y avoir **aucune suspicion possible** dès lors que les 2 vérificateurs ont validé la comptabilité d'une année civile complète.



Le quitus demandé lors de l'Assemblée Générale Départementale et voté par les adhérents présents, confirme la sincérité et l'exactitude des comptes de l'année précédente et par conséquent, apporte au trésorier et aussi à la Présidente, responsable juridique de l'Association ANR 44, la sérénité indispensable sur ce point important.

Ce contrôle est également indispensable vis-à-vis du siège de l'ANR. Alors certes, nous passons un peu plus de temps pour cette vérification complète mais nous le faisons avec plaisir, sachant que cela apporte aux responsables de la section Loire-Atlantique une confirmation du sérieux de leur travail, mais aussi vis-à-vis de tous les adhérents du département.

Enfin et pour terminer, tous les groupes sont tenus d'effectuer cette vérification et qu'elle est indispensable au niveau national.

Marc DAIGNEAU

Les activités 2026 par la présidente : Après les 3 galettes et un repas des bénévoles en janvier, la revue Bonne Garde en mars et une journée randonnée et visite à Blain le 28 avril, un pique-nique à Ste-Luce le 21 mai, une journée de prévention routière le 22 septembre (en attente de salle !), un couscous/jambalaya le 8 octobre (aussi en attente de salle), la réunion régionale des cinq comités le 13 octobre, un repas dansant le 13 novembre, la réunion des visiteurs sociaux fin novembre, et 1 ou 2 balades urbaines sur les fontaines, passages couverts sur Nantes, pour finir par une rétrospective voyages. Tout sera annoncé dans les différents bulletins « Contact 44 » à venir.

Les missions du comité pour 2026 : Economies, risque de déficit, Rapprochement Nantes Métropole. Subvention : demandée pour 2026, Toujours à la recherche de salles, Continuité de collaboration avec le pôle des retraités, Partenariat avec la MG, l'APCLD, l'AFEH...



Didier Malidan Mutuelle Générale (Intervenant extérieur)

L'accès aux soins se dégrade continuellement, 10% des Français et Françaises n'ont pas de médecins traitants, dont 400000 d'entre eux et elles sont en ALD.

L'accès aux spécialistes est rendu très couteux en raison des dépassements d'honoraires, et la situation de l'hôpital public est critique dans de nombreux départements du pays.

Parallèlement l'état opère des transferts de charges vers les complémentaires santé (530 millions en 2026) qui sont ainsi transformées en financeurs du régime obligatoire.

De plus, afin de financer les retraites le gouvernement a décidé l'application d'une taxe nouvelle sur les complémentaires santé de 1 milliard d'euro pour 2026. Qu'en sera-t-il en 2027 ?

Pour mémoire l'ampleur des taxes sur les complémentaires santé est telle, que nos cotisations des deux premiers mois de l'année ne financent pas nos dépenses pour lesquelles nous

avons adhéré à notre mutuelle, mais sont consacrées uniquement au paiement des taxes en vigueur.

C'est d'autant plus lourd que les retraités sont la seule catégorie de la population à ne pas être aidée pour le financement de leur complémentaire.

2025 est la première année de la mise en œuvre du projet Pietra qui consistait à nous séparer des contrats collectifs pour nous consacrer uniquement aux adhérents(es) historiques. La situation financière est conforme à nos prévisions et nos résultats sont en hausse sensible.

La Mutuelle Générale est bien toujours une mutuelle 45, régie en application du code de la mutualité, qui ne rémunère pas d'actionnaires, n'est pas endettée et a ses emplois sur le sol Français, métropolitain et outre-mer.

Pour mémoire le calendrier des cotisations a été décalé au 1^{er} avril de chaque année en raison des mauvaises surprises liées aux lois de financement de la sécurité sociale votées désormais en toute fin d'année.

En raison de l'article 13 de cette loi de finance, l'augmentation des cotisations sera appliquée au 1^{er} Juillet. Chaque adhérent recevra un courrier d'explication. Pour mémoire, LMG avait décidé de ne pas appliquer le prélèvement supplémentaire de 1 milliard à ses adhérents (es). Le taux d'appel est fixé à 96,5%, et la redistribution de la PPE sera de 2,5 € par mois.



Lucie Morlais APCLD : Petit rappel du fonctionnement de l'association. Puis un point sur le sommeil dans le cadre de la prévention santé. En moyenne, nous dormons 25 ans dans une vie, 118 jours par an, 7h47 par nuit et 2% de nuit blanche. Le sommeil est indispensable à la

récupération des forces physiques et psychiques. Il se cale sur une horloge biologique (cycle circadien) d'environ 24h, liée à la lumière et aux rythmes sociaux. Le sommeil joue un rôle essentiel sur le bon fonctionnement de notre organisme ; il participe à sa restauration et lui fournit l'énergie nécessaire pour affronter la journée à venir. Il est indispensable au bien-

être physique comme intellectuel. Le sommeil fonctionne par cycles selon 4/5 phases : la somnolence qui dure 5 à 10 minutes, le sommeil lent et léger (15 minutes), le sommeil profond, voire très profond (30 à 40 minutes), et le sommeil paradoxal, la phase des rêves (10 à 15 minutes). Le réveil se fait en 10 minutes. A bon sommeil, bonne hygiène de vie. Il faut apprendre à se connaître, reconnaître les signes du sommeil, respecter ses besoins en sommeil. Avoir une bonne hygiène de vie permet de mieux dormir : manger équilibré, réduire les écrans, s'hydrater, éviter les excitants. Au réveil, se lever progressivement, s'étirer, prendre un petit-déjeuner équilibré, une douche chaude. La sieste n'est pas obligatoire, elle peut durer 20 minutes maximum, 5 à 10 minutes peuvent suffire pour retrouver énergie et efficacité. **Propos recueillis par Odette**

Daniel Bertrand, Délégué Régional et Jean Cordoba vice-président national ont clôturé cette assemblée en rappelant les priorités de l'ANR en matière de défense des retraités, de solidarité, d'information et d'attractivité des activités pour les adhérents. Ils ont tous les deux lancé un appel aux « plus jeunes » pour venir renforcer le bénévolat dans le groupe.

Le représentant national a insisté sur la pérennité de l'association et le rôle très important des bénévoles, en particulier pour l'animation des groupes et dans le domaine de la solidarité. L'objectif premier des groupes est bien de renforcer le lien social aux bénéficiaires de ceux qui en sont privés. Il a rappelé que les groupes font dans l'ensemble un bon travail sur le sujet.

Association Nationale de Retraités

Groupe Loire-Atlantique Tél. 02 40 76 19 01 - site internet : anr44.ansiege.net

Mail : asso.anr44@gmail.com

Réalisation Commission Communication : Daniel Bertrand, Odette Gendron, Marc Daigneau

Responsable de la publication : Odette Gendron